

Livry-Gargan, le 06 mai 2019

Le proviseur

Aux élèves de terminale et à leurs parents.

IMPORTANT



Lycée général et technologique
André BOULLOUCHE
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceeboullouche.com>

☎ 01 56 46 90 00
☎ 01 56 46 90 05

ce.0931585T@ac-creteil.fr

Objet: PARCOURSUP : Information sur la procédure d'admission – Réception et acceptation des vœux.

Vous trouverez ci-dessous quelques points importants pour la phase principale d'admission dans Parcoursup. **Du 15 mai au 19 juillet 2019.**

Proposition d'admission

A partir du **mercredi 15 mai**, vous recevrez **les premières réponses à vos vœux**. C'est le début de phase principale d'admission **Parcoursup**. Cette phase se déroulera **jusqu'au 19 juillet**.

Au cours de cette période, vous recevrez une réponse à chacun de vos vœux, ce qui vous permettra de **choisir la formation que vous souhaitez poursuivre**.

Principe

La plateforme fera tous les jours à compter du 15 mai, sur la base de l'ordre d'appel établi par Parcoursup (qui respectera les différents taux auxquels est soumise la formation), des propositions aux candidats classés par la commission d'examen des vœux.

En fonction des réponses des candidats à qui la formation sera proposée, **des places seront libérées et proposées le jour suivant aux candidats suivants dans la liste d'appel, en continu. Vous recevez donc les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.**

Les réponses possibles des établissements d'enseignement supérieur

Pour une formation sélective (BTS, DUT, CPGE, écoles, IFSI...) :

- **Oui** : vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués
- **Oui - en attente d'une place** : vous êtes sur liste d'attente et avez connaissance de votre position sur celle-ci
- **Non** : vous êtes refusé dans cette formation.

Pour une formation non-sélective (licence, PACES) :

- **Oui** : vous avez une proposition d'admission et devez y répondre dans les délais indiqués
- **Oui-si** : vous avez une proposition d'admission et la formation vous propose de suivre un parcours adapté avec des remises à niveau permettant de renforcer votre capacité à réussir dans la formation
- **Oui - en attente d'une place** : vous êtes sur liste d'attente et avez connaissance de votre position sur celle-ci.

Réception des propositions par les élèves

Vous prendrez connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et recevrez des propositions.

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

- sur votre **portable** via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans votre **messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la **messagerie intégrée** à Parcoursup

Les dossiers sont actualisés une seule fois par jour, chaque matin.

Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail. Les parents peuvent encore renseigner leurs coordonnées pour recevoir les notifications et accompagner leur enfant si cela n'a pas été fait.

Les réponses des élèves et les délais

Si vous avez au moins une proposition d'admission

Vous devrez choisir entre **accepter** ou **refuser** la proposition.

Attention : vous devrez répondre **avant la date limite indiquée (jour et heure)** pour ne pas perdre la proposition. Les dates limites de réponse aux propositions sont précisées en face de chaque vœu dans Parcoursup,

Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat.

- **Si vous recevez une proposition d'admission entre le 15 mai 2019 et le 19 mai 2019 : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)**
Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 18 mai 2019 : vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 22 mai 2019 23h59.
- **A partir du 20 mai, si vous recevez une proposition d'admission, vous avez 3 jours pour y répondre (J+2).**
Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 5 juillet 2019, vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 7 juillet 2019 23h59..
- **Les dernières propositions d'admission seront envoyées le 17 juillet 2019 et vous aurez 3 jours pour y répondre (jusqu'au 19 juillet 2019).**

Pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 juin 2019 au 24 juin 2019 : l'envoi des propositions d'admission est interrompu et les délais de réponse sont suspendus. Vous gardez toujours la possibilité de répondre aux propositions reçues avant le début des épreuves.

Si vous avez un ou plusieurs vœux en attente, en même temps :

Vous devrez choisir de les **maintenir en attente** ou d'y **renoncer** dans le même délai.

La proposition d'admission initiale sera conservée **si vous l'acceptez** mais vous devrez choisir entre les 2 propositions si l'un de ses vœux en attente vous est proposé.

Vous avez uniquement des vœux en attente.

Dans la rubrique admission, vous aurez accès aux informations suivantes pour chaque vœu en attente :

Votre position dans la liste d'attente : par exemple, 148

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : par exemple, 280

Nombre total de places : par exemple, 35

Si l'information est disponible et exploitable, **le rang du dernier candidat appelé en 2017-2018.**

Si vous n'avez que des vœux en attente, ceux-ci sont maintenus automatiquement : vous n'avez rien à faire. Vous pouvez cependant renoncer à certains vœux s'ils ne vous intéressent plus.

- **Vous n'avez pas de proposition d'admission**

Cas d'un élève n'ayant sollicité que des formations sélectives qui lui auront toutes répondu « non »

La phase complémentaire, du 25 juin 2019 au 14 septembre 2019, vous permettra de formuler de nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles.

Après les résultats du baccalauréat et si vous participez à la phase complémentaire, vous pourrez demander l'accompagnement individualisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de l'académie pour trouver la proposition la plus adaptée à votre projet.

N'hésitez pas à solliciter l'établissement ou le CIO pour être accompagné durant cette période.

Les points d'étape

Les points d'étape permettent d'échanger avec vous afin de connaître votre situation et l'évolution de votre choix d'orientation et, si vous le souhaitez, de solliciter un accompagnement ou un conseil.

Deux points d'étape sont prévus pour confirmer vos choix.

- **Point d'étape 1 : du 25 juin au 27 juin 2019**

- **Point d'étape 2 : du 6 juillet au 8 juillet 2019**

Pour ces deux points d'étape :

- Si vous n'avez que des vœux en attente, il vous sera demandé de confirmer les vœux en attente que vous souhaitez maintenir.
- Si vous avez accepté une proposition tout en maintenant des vœux en attente, il vous sera demandé de confirmer la proposition acceptée et d'indiquer les vœux « en attente » que vous souhaitez maintenir dans votre dossier.

Vous avez un délai de 3 jours pour confirmer vos vœux dans le cadre des points d'étape. Si ce délai n'est pas respecté, vos vœux en attente puis votre éventuelle proposition d'admission, seront considérés comme abandonnés.

Un point d'étape final est prévu entre le 17 et le 19 juillet 2019, avant la fin de la phase d'admission principale. **Si vous avez accepté une proposition en maintenant un/des vœu(x) en attente, vous devrez dans la période définie, confirmer votre choix d'inscription dans la formation acceptée.**

Les candidats qui ont accepté de manière définitive une proposition d'admission (sans maintien de vœux en attente) ne sont pas concernés par ces points d'étape.

L'inscription dans l'établissement d'accueil

Accepter un OUI ou un OUI-SI n'est pas une inscription (que vous ayez maintenu ou non des vœux en attente). Vous devrez procéder ensuite à **l'inscription administrative** auprès de l'établissement.

Les formalités sont propres à chaque établissement, vous devrez suivre les **instructions données sur Parcoursup. Attention aux délais imposés par les établissements.**

Quelques conseils

1. Vérifiez le fonctionnement votre messagerie, vos accès à Parcoursup et téléchargez l'appli Parcoursup sur votre portable.
2. Prenez le temps de reprendre la liste de vos vœux et faire un point sur vos préférences ;
3. Elaborez vos critères de choix en y annotant pour chacun de vos vœux, les points positifs et négatifs.

4. Soyez très attentifs aux délais pour répondre aux propositions.
5. S'il vous manque de l'information, il est encore temps de vous documenter sur <http://www.parcoursup.fr>. Vous y trouverez tous les calendriers et de nombreux documents utiles.

La direction du lycée, vos professeurs principaux et les Psy-En (Conseillère d'orientation) resteront à votre écoute et pourront vous accompagner si nécessaire pendant toute la durée de ces opérations. N'hésitez pas à les solliciter.

JC Drappier - Proviseur

